
WALCOURT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 3^{ème} séance de la CLDR

Salle communale de Thy-le-Château, le 28 avril 2022

Présents : voir annexe

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
DR	Développement Rural
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information-Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
SPW	Service Public de Wallonie

Introduction

Mme LECLERCQ étant excusée pour cause de maladie, Anne MAITRE, AD de la FRW, accueille les membres de la Commission pour cette 3^{ème} réunion de la Commission.

Approbation du PV de la réunion du 10 mars 2022

Les membres de la CLDR ayant reçu le compte-rendu de la réunion précédente par voie de mail (convocation du 12 avril), ceux-ci sont invités à approuver ledit compte-rendu. Cela est réalisé sans la moindre remarque.

Evolution de la composition de la CLDR

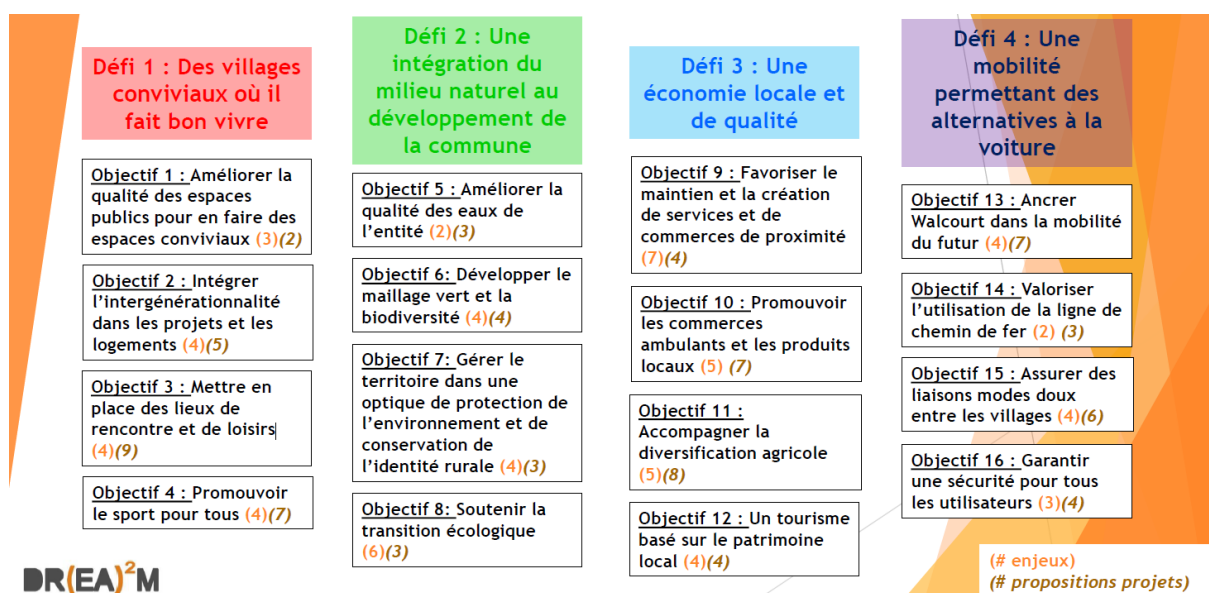
Par rapport à la composition initialement arrêtée par le Conseil Communal en novembre 2020, des évolutions ont déjà été expliquées précédemment. Depuis la réunion du 10 mars dernier, M. MAINJOT a envoyé sa démission, faute de temps pour s'investir au sein de la CLDR. M.

LORENT, participant au processus lors des phases précédents, a envoyé une candidature en bonne et due forme et donc intègre la Commission afin d'en assurer la conformité.

Présentation de la stratégie de développement proposée par le bureau d'études DR(EA)²M et échanges

Madame Virginie Chapaux commence sa présentation en expliquant la méthodologie de travail pour arriver à une proposition de stratégie. Pour rappel, 38 enjeux avaient été formulés sur base de l'analyse du territoire, sur le vécu des habitants (réunions villageoises) et sur base de l'analyse de facteurs externes. Lors des groupes de travail, ces enjeux ont été cotés et débattus. La proposition de stratégie a pris en compte ces remarques.

La stratégie présentée par le bureau d'études se décline en 4 défis et 16 objectifs. Pour chacun des objectifs, le nombre d'enjeux s'y rapportant est indiqué, ainsi que le nombre de projets :



Chacun des objectifs est passé en revue et les membres sont invités à faire part de leurs remarques et avis :

- Objectif 1 : les projets repris dans l'objectif sont-ils actés ? Ces derniers sont les idées de projets issues des groupes de travail et des réunions d'information et consultation et vont encore être travaillés.
- Objectif 2 : un membre souligne un exemple de projet de logements intergénérationnels, avec des logements seniors au rez-de-chaussée et des logements pour jeunes ménages à l'étage. Il souligne les problèmes de cohabitation qui peuvent survenir (nuisances sonores) et la nécessité de trouver des terrains d'entente. Virginie CHAPAUX précise que ce genre de projets peut aussi se réfléchir à l'échelle d'un quartier. Madame POULIN précise qu'un projet de logements intergénérationnels, avec logement seniors au rez, et appartements à l'étage, est en cours de construction derrière le parc à Walcourt. Avec les nouvelles normes dans les bâtiments, les problèmes de nuisances sonores sont réduits.

- Objectif 3 : plusieurs membres souhaiteraient intégrer le terme « Culture » dans la stratégie et il est proposé de l'intégrer dans cet objectif. Ce dernier est renommé : « *Mettre en place des lieux de rencontre et de culture* »
- Objectif 4 : l'aspect intergénérationnel est-il intégré au sport pour tous ? il est répondu que oui
 - ➔ Virginie CHAPAUX interroge quant à l'éventualité de fusionner les objectifs 3 et 4. Les membres souhaitent garder ces deux objectifs séparés car ils sont importants et bien distincts.
- Objectif 5 : des questions sont posées par rapport aux intitulés de projets repris sous cet objectif :
 - Existe-t-il actuellement des subsides de la Région wallonne pour la plantation de haies ? Xavier PAULY explique l'appel à projet BiodiverCité qui a été lancé en 2021 par la Ministre TELLIER : chaque année, toutes les Communes peuvent demander 10.000€ de subsides pour réaliser des projets en lien avec la nature (un vade-mecum encadre cet appel à projets et stipule les postes éligibles). Les Communes doivent remettre leurs fiches-actions en juin de chaque année.
 - Il est signalé que la construction des nouvelles stations d'épuration dépend de la SPGE qui a son propre plan d'investissement. La Commune ne décide pas du délai de réalisation de ces ouvrages, ni de leur localisation.
 - Un membre signale qu'il est important d'entretenir les plantations.
- Objectif 6 : plusieurs remarques sont émises :
 - Il existe déjà une équipe d'ouvriers communaux qualifiée pour l'entretien des espaces publics (12.000 ha à entretenir !)
 - Un membre signale des plastiques envolés dans le chemin de terre en continu de la rue du Lumsonry. La Commune rappelle l'existence de l'application *FixMyStreet* (www.fixmystreetwallonie.be), accessible depuis un smartphone ou via le site internet de la Commune (localisation des problèmes ponctuels rencontrés : dépôts sauvages, égout bouché, etc.)
 - Un membre demande s'il serait possible que les agents communaux conseillent les citoyens sur la plantation d'arbres et haies. Il est rappelé l'existence de la semaine de l'arbre (chaque année en novembre) lors de laquelle sont organisées des activités de sensibilisation et autre autour de la plantation et entretien des arbres/haies. Il est rappelé également que la Commune n'est pas en droit d'intervenir sur les terrains privés mais qu'il existe aussi des subsides à la plantation destinés aux privés et aux agriculteurs.
- Objectif 7 : la Commune signale qu'elle n'a pas autorité à interdire des permis de construire sur son territoire car ceux-ci sont délivrés par le Fonctionnaire délégué de la Région wallonne. La Commune ne peut que donner un avis qui est suivi ou non par la Région. Il est donc difficile pour une Commune de contenir l'urbanisation de son territoire. S'en suit des échanges sur cette thématique et les volontés régionales en la matière.
- Objectif 8 : plusieurs remarques sont émises sur cet objectif :
 - Existe-t-il une taxe sur les roues à aubes installées par des privés ?
 - La Commune signale qu'elle est entrée dans la dynamique « zéro déchet » et est accompagnée par le BEP pour mettre en place des actions.
- Objectif 9 : pas de remarques

- Objectif 10 : un membre signale qu'il serait intéressant d'enquêter auprès des commerçants afin de connaître leurs difficultés. S'en suivent des échanges autour des freins pour l'installation de nouveaux indépendants et la diminution du pouvoir d'achat. Un membre s'interroge également sur l'opportunité de mettre à disposition des locaux pour des commerces de proximité.
 - ➔ Il est demandé à la CLDR de se positionner par rapport à la pertinence de fusionner les objectifs 9 et 10. Les membres sont d'avis de fusionner ces objectifs ➔ nouvel intitulé proposé : « *Favoriser le maintien et la création de services et de commerces de proximité notamment via des produits locaux et des commerces ambulants* ».
- Objectif 11 : pas de commentaires
- Plusieurs membres proposent de renommer l'intitulé du Défi n°4 en ajoutant le terme « *individuelle* ». Le Défi est renommé en : « *Une mobilité permettant des alternatives à la voiture individuelle* »
- Objectif 13 : un membre s'interroge que le rôle que la Commune pourrait avoir sur la politique autour de la ligne de chemin de fer (compétence non communale).
- Objectif 14 : pas de commentaires
- Objectif 15 : une question est posée sur les aménagements prévus dans la rue du Lumsonry pour sécuriser cette dernière. La Commune précise que la société sélectionnée a reçu l'ordre de commencer les travaux en mars 2022.
- Objectif 16 : pas de commentaires

A l'issue de ces échanges, Madame CHAPAUX signale qu'un enjeu n'a pas été intégré dans la stratégie : l'enjeu n°14 « *Améliorer la communication vers les citoyens* ». Plusieurs membres sont d'avis de considérer cet enjeu comme transversal et donc à appliquer à l'ensemble des projets. Un autre membre ajoute que cette communication devrait se faire dans les deux sens et que les citoyens devraient pouvoir exprimer leurs besoins et avis sur les projets.

Début des travaux de la CLDR sur les projets

Monsieur PAULY explique la suite du travail de la CLDR après ces échanges sur cette stratégie. Plusieurs réunions seront planifiées pour travailler à une liste de projets définitive qui pourra être priorisée. En effet, les projets vont être classés en fonction de leur temporalité de mise en œuvre :

- ➔ Lot 1 : les projets à mettre en œuvre dans les 3 ans après l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon
- ➔ Lot 2 : les projets à mettre en œuvre dans les 6 ans après l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon
- ➔ Lot 3 : les projets à mettre en œuvre sur un plus long terme.

Les fiches-projets qui seront rédigées pour chacun des projets n'ont pas le même degré de précision : celles du lot 1 sont très précises, avec des esquisses, estimation financière, etc. alors que celles du lot 3 sont peu détaillées.

Le travail de la CLDR consistera donc à trier, regrouper, supprimer et ajouter des projets.

Les projets relatifs aux deux premiers objectifs sont exposés par la FRW et des échanges ont lieu sur ces derniers :

- Réaménagement de la place de Gourdinne
- Réaménagement du centre de Fraire (projet déjà déposé/profiter des travaux d'égouttage)
- Changement du revêtement de la place de Clermont (dolomie)
- Aménagement de la place Saint-Lambert à Laneffe
- Création de lieux de rencontres conviviaux (espaces publiques, pas des Maisons de Village) → un membre précise qu'il serait intéressant de d'abord entretenir les aménagements existants avant d'en créer de nouveaux (les bancs installés à la sortie de Walcourt, en allant vers Fraire sont pointés. La Commune précise que ce site a été réaménagé il y a un an et que malheureusement il a de nouveau été dégradé)
 - Un autre membre demande la réalisation d'un cadastre des équipements et aménagements qui existent déjà avant d'en proposer de nouveaux, afin de veiller à une répartition équitable de ces derniers entre les villages
 - il est proposé la création de jardins d'enfants pour assurer une cohésion sociale dans les villages
- Engagement d'éducateurs de rues pour coordonner toutes les initiatives de jeunes (sport, culture, intergénérationnel)
- Réunion inter comités pour aide et activités seniors dans les villages + Jeux inter villages
- Création de logements « tremplin » pour les jeunes ménages
- Création d'habitats groupés pour public mixte (intergénérationnel) → un membre précise qu'il est important d'avoir une bonne localisation pour ce genre de projets. Il cite notamment un projet au Japon où une maison de repos a été construite à côté d'une école et que grâce aux échanges entre aînés et enfants, la santé des résidents de la maison de repos s'est améliorée.
- Création de logements pour les aînés
- Création de potagers/vergers collectifs et intergénérationnels, avec rencontres inter-écoles (ex : ancien presbytère Thy-le-Château) → il est précisé qu'un jardin partagé existe à Walcourt

Un membre s'interroge sur les plafonds éventuels pour les subsides et s'il est possible de proposer des projets ambitieux. Un membre réagit en précisant que de plus en plus souvent, les Ministres lancent des appels à projets auxquels il faut répondre très rapidement et qu'il est intéressant d'avoir déjà dans les cartons des projets prêts à être déposés afin de ne pas louper certaines opportunités.

Un membre se demande s'il serait opportun d'inviter un représentant de Charleroi-Métropole à une prochaine réunion afin de venir expliquer les différents projets en cours et à venir et la dynamique développée.

Divers

Les membres sont invités à se regrouper pour une photo. Le site internet du PCDR est rappelé : www.pcdr-walcourt.info. Les PV et photos se trouvent sur ce site.

Clôture de la réunion

Les AD de la FRW clôturent la séance en remerciant les membres de la CLDR présents pour leur participation à cette réunion. La date du 12 mai est rappelée pour l'organisation d'une prochaine réunion de la CLDR.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Anne MAITRE – Xavier PAULY – Amandine SENTE
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Anne MAITRE - Xavier PAULY - Amandine SENTE

Rue de France, 66 - 5600 Philippeville

Tél 071 66 01 90

a.maitre@frw.be ou x.pauly@frw.be ou

a.sente@frw.be

Annexe : Participants

Nom	Prénom	Elu	P = Présent.e E = Excusé.e
ANTOINE	Jean-Marie		
BAL	Dominique		
BELLE	Zoé	x	E
BERNARD	Guy	x	P
BERNARD	Hervé		P
BOLLE	Jean-Nicolas	x	P
BOUCKAERT	Vanessa		
BRASSART	Benoît		E
BROUSMICHE	Laurent	x	
BULTOT	Philippe	x	
CANON	Jean-Marie		P
CHINTINNE	Thierry	x	P
CLAUSE	Célia		
COLLE	Rudy		E
CROISIER	Vincent		
DARDENNE	Aurélie		P
DECOCK	Jean-Claude		
DECOUVREUR	Christian		E
DEMILY	Hugues		P
DERMIENCE	Ferdi		P
DERYCKE	Fernand		E
DUPUIS	Fabienne		E
FRANC	Lionel		P
GERAIN	Claude		E
GERIN	Philippe		P
GEUBEL	Marc	x	E
GRIMALDI	Mario		
HALLAERT	Christine		
HENDSCHEL	Cécile		P
HENDSCHEL	Aurélie		P
HENRARD	Ludovic	x	
JACQUES	Noël		
JOUNIAUX	Valérie		P
JOUNIAUX	Jacky		P
LAPÔTRE	Sabine		P
LECHAT	Marylène		

Nom	Prénom	Elu	
LECLERCQ	Nathalie	x	E
LIESSENS	Thierry	x	P
LORENT	Philippe		P
MABOGE	Claude		
MARCHAL	Vanessa		
MARTENS	Aline	x	
MASSART	Pierre		P
MASSET	Bénédicte		
MATHOT	Michel		E
MOLLET	Béatrice		P
OTOUL	Joris		
PETIT	Pauline		
PETIT	Jean-Pierre		P
PIERARD	Jacques		
POULIN	Christine	x	P
PREYAT	Nicolas	x	
ROCHET	Bernadette		P
ROLIN	Jean-Damien		E
SCHOCKEEL	Charles		P
SCHOOAERT	Caroline		E
SELVAIS	Bernadette	x	
STIEVENART	Baudouin		P
VANDENEUCKER	Karine	x	E
YERNAUX	Illyès		

Ainsi que :

- Mme Virginie CHAPAUX, Auteur du PCDR pour le bureau DR(EA)²M
- M. Olivier LOSSEAU, Agent-relais de la Ville de Walcourt pour le PCDR
- Mme Anne MAITRE, Agent de Développement de la FRW
- M. Xavier PAULY, Agent de Développement de la FRW
- Mme Amandine SENTE, Agent de Développement de la FRW